

Côte-d'Or

Pont de Lamarche-sur-Saône



Réouverture du pont « Camille Baudry » à Lamarche-sur-Saône (RD 116)

Dans le cadre de sa politique en matière d'aménagement des territoires, le Département de la Côte-d'Or s'engage pour l'amélioration du réseau routier Départemental pour faciliter la circulation sur tous les territoires de Côte-d'Or et pour garantir un maximum de sécurité aux usagers.

Le Département a effectué des travaux de réfection sur le pont «Camille Baudry» à Lamarche-sur-Saône, situé sur le RD 116. Cet ouvrage d'art enjambe la Saône et relie le centre de la commune à des installations sportives et permet de rejoindre les commerces de Vielverge et Soissons-sur-Nacey.

En 2017, le tablier du pont a été intégralement démolé et reconstruit. Certaines poutres métalliques ont été renforcées.

Le pont «Camille Baudry» rouvre à la circulation fin juin 2018 après des travaux de finition. Une dernière phase de travaux comprenant notamment la remise en peinture de la structure métallique sera réalisée.

Le Département a financé l'intégralité des travaux pour un montant d'environ 2 M€.

Le Département rénove le pont à Lamarche-sur-Saône.

1^{re} Phase de travaux

Débuté en 2017, la 1^{re} phase des travaux a consisté en :

- la démolition et la reconstruction totale du tablier du pont
- la réhabilitation des appareils d'appui
- la rénovation de la passerelle
- l'abaissement des trottoirs
- le renforcement de la structure métallique

En janvier 2018, le pont a rouvert à la circulation avant une nouvelle fermeture en mai pour effectuer des travaux de finition.

- travaux d'étanchéité
- réfection de la couche de roulement
- mise en conformité du pont avec la réglementation en matière d'accessibilité des personnes à mobilité réduite

Les travaux se sont déroulés en partenariat avec les Voies Navigables de France (VNF).

Les entreprises SNCTP et FREYSSINET ont réalisé les travaux financés par le Département pour un montant de 1,3 M€.

Quelques chiffres

- 79 m³ de béton
- 18 000 connecteurs métalliques
- 1 000 kg d'acier (réparation)
- 20 m de trottoirs prolongés

Démarrage des travaux
avril 2017

Hydrodémolition par robot



Décapage avant soudage des renforts



Pose du béton sur la dalle



Travaux de la 1^{re} phase terminés



Fin des travaux
de la 1^{re} phase
mi-juin 2018

2^e Phase de travaux à venir



Traitement de l'ensemble de l'ossature métallique

- décapage complet de la peinture existante nécessitant le recours à un échafaudage important et un confinement intégral pour le respect de la santé des travailleurs et de l'environnement
- remise en peinture par un système dit «anti-corrosion» composé de trois couches
- mise aux normes et peinture des garde-corps
- traitement des appuis du pont
- renforcement ponctuel de la structure métallique en complément des interventions de 2017

La circulation ne sera pas coupée pendant les travaux. Un alternat sera mis en place.

La maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre seront assurées par le Département.

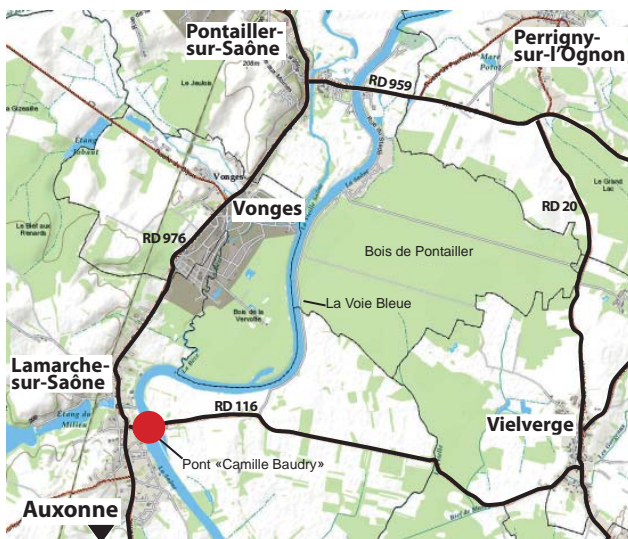
Trepères

Construit en 1969, le pont «Camille Baudry» à Lamarche-sur-Saône a subi une réfection partielle en 1979.

Situé sur la RD 116, il supporte un trafic d'environ 550 véhicules par jour.

Cet ouvrage d'art comporte une structure métallique de 112 mètres, un tablier en béton armé, une chaussée de 6 mètres, deux trottoirs, une passerelle ainsi que des rampes d'accès.

Il permet la circulation d'engins agricoles ainsi que le passage des cyclistes qui parcourent la Voie Bleue (rive gauche de la Saône).



● Zone de travaux